



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA NIÈVRE

# Plan de Prévention des Risques Naturels cavités souterraines

## Commune de OUDAN

Dossier approuvé par arrêté préfectoral en date du **10 AVR. 2015**

Vu pour être annexé à notre  
arrêté en date de ce jour

Nevers le **10 AVR. 2015**

Pour le Préfet  
et par délégation,  
Le Secrétaire Général

Jean-Michel VIDUS

---

Service instructeur : Direction Départementale des Territoires de la Nièvre